

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GAZ MÉTROPOLITAIN

CAUSE TARIFAIRE 2003

R-3484-2002

**ALLOCATION DU COÛT DE SERVICE
2001/2002**

1
2 FB07INVF, FB07INVC, FB07INVT

3 Ces derniers utilisent la répartition spécifique des revenus de la portion fixe
4 d'ajustement d'inventaire attribuée à chaque service selon les projections
5 budgétaires.

6
7 FB05EF, FB05EC, FB05ET

8 Ces derniers évaluent l'écart, fixé au minimum à 0, entre la consommation
9 journalière moyenne de l'hiver et la consommation journalière moyenne annuelle
10 spécifique à chaque service. Ce calcul représente les volumes d'inventaire.

11 **2.2. Facteurs répartis par service**

12
13
14 FB01F, FB01C, FB01T, FB01E, FB01D

15 Tout comme l'ancien facteur FB01 qui utilisait les volumes totaux, ces nouveaux
16 facteurs utilisent, de façon spécifique, la répartition des volumes attribués à chaque
17 service selon les projections budgétaires.

18
19 FB07F, FB07C, FB07T, FB07E, FB07D

20 Ces facteurs d'allocation découlent des revenus attribués à chaque service selon les
21 projections budgétaires. Ils remplacent le facteur d'allocation FB07 qui allouait les
22 revenus totaux de marchandise et de compression.

23
24 REVNETF, REBNETC, REVNETT, REVNETE, REVNETD

25 Comme l'ancien facteur REVNET qui allouait selon la répartition des revenus nets
26 totaux, ces derniers allouent selon la répartition des revenus nets spécifiques à
27 chaque service.

28
29 BASETARF, BASETARC, BASETART, BASETARE, BASETARD

30 Comme l'ancien facteur BASETAR qui allouait selon la répartition de la base de
31 tarification totale, ces derniers allouent selon la répartition de la base de tarification
32 spécifique à chaque service.

33
34 EXPLOITD, IMMOBILD, REVBRUTD

35 Ces facteurs existaient déjà, mais se rapportaient à l'ensemble des services.
36 Maintenant ils sont calculés seulement à partir du service de distribution.

37
38 La liste de tous les facteurs d'allocation sont présentés dans le document 13 de la pièce
39 SCGM-14 afin de faciliter l'analyse.

1
2 **3. Résultats de l'étude d'allocation du coût de service**
3

4 Les résultats de l'étude d'allocation du coût de service réalisée sur la base des données
5 budgétaires 2001/2002 se retrouvent sous le document 12 de la pièce SCGM-14. Les
6 résultats sont présentés comme suit :

7
8 Allocation par palier / sous tarif (\$) : pages 1 à 3

9 Allocation par tarif (\$) : page 4

10 Allocation par palier / sous tarif ($\text{¢}/\text{m}^3$) : pages 5 à 7

11 Allocation par tarif ($\text{¢}/\text{m}^3$) : page 8
12

13 Il est à noter que les résultats de taux unitaire sont calculés à partir du volume affecté
14 réellement au service.
15

16 **4. Analyse des résultats par service**
17

18 Il est important de noter que plusieurs facteurs d'allocation ont changé entre la version
19 1999/2000 de l'étude d'allocation du coût de service et la version 2001/2002. Ces
20 changements s'avéraient nécessaires, entre autre, à la suite de la mise en place des
21 tarifs dégroupés et de la réalisation de l'étude d'allocation du coût de service par service
22 offert. Ainsi l'analyse comparative entre les deux études doit être interprétée à la lumière
23 de ces changements qui peuvent affecter les résultats.
24

25 **4.1. Fourniture**
26

27 L'interfinancement constaté pour le service de fourniture, observé à la ligne 22 des
28 tableaux présentés au document 12, est causé par l'application d'un taux identique à
29 chaque tarif pour la portion fixe de l'ajustement d'inventaire. Ce type de tarif ne tient
30 pas compte du profil de consommation du client. Ce phénomène peut maintenant
31 être observé avec l'utilisation des nouveaux facteurs d'allocation présentés.
32

33 **4.2. Compression**
34

35 Pour la même raison qu'au service de fourniture, le service de compression produit
36 aussi un interfinancement, observé à la ligne 30 des tableaux présentés au
37 document 12, qui est causé par l'application d'un taux identique à chaque tarif pour
38 la portion fixe de l'ajustement d'inventaire. Ce type de tarif ne tient pas compte du
39 profil de consommation du client.

4.3. Transport

Principalement pour la même raison qu'aux services de fourniture et de compression, le service de transport produit aussi un interfinancement, observé à la ligne 38 des tableaux présentés au document 12, qui est causé par l'application d'un taux identique à chaque tarif pour la portion fixe de l'ajustement d'inventaire.

4.4. Équilibrage

Les revenus d'équilibrage au budget sont calculés en utilisant les pointes non-coïncidentes de chaque client. Les coûts d'équilibrage sont en majeure partie répartis en fonction de pointes coïncidentes, calculées à 44 Dj selon la base 18, pour chacun des sous-tarifs. Cette différence dans les pointes calculées produit un interfinancement entre les tarifs.

Voici la comparaison des différents paramètres regroupés par tarif, tel qu'utilisés dans les calculs des revenus et des coûts d'équilibrage. Pour mieux voir l'impact des différentes pointes utilisées sur l'interfinancement, nous avons spécifié les coûts alloués par un facteur de pointe ou d'espace (lignes 15 et 16 du tableau ci-dessous) et ceux qui ne sont pas alloués par un facteur de pointe ou espace (ligne 17).

	T1	T3	T4	T5.1A	T5.1B	TM	Total
Pointes utilisées (000 m³)							
Revenus (Tarification)	18 771	523	6 114	0	0	4 147	29 555
Coûts (Coût de service)	18 273	488	5 574	0	0	3 350	27 684
Consommations journalières moyennes d'hiver (000 m³) H	9 902	356	4 836	2 096	684	2 269	20 143
Consommations journalières moyennes annuelles (000 m³) A	5 535	304	4 570	1 731	458	1 790	14 388
Volumes espace H-A (000 m³)							
Revenus (Tarification)	4 367	52	267	365	226	478	5 755
Coûts (Coût de service)	4 367	52	267	365	226	478	5 755
Facteurs espace H-A (%)							
Revenus (Tarification)	76%	1%	5%	6%	4%	8%	100%
Coûts (Coût de service)	76%	1%	5%	6%	4%	8%	100%
Volumes pointe P-H (000 m³)							
Revenus (Tarification)	8 870	167	1 278	-2 096	-684	1 878	9 412
Coûts (Coût de service)	8 371	132	737	-2 096	-684	1 081	7 541
Facteurs pointe P-H (%)							
Revenus (Tarification)	94%	2%	14%	-22%	-7%	20%	100%
Coûts (Coût de service)	111%	2%	10%	-28%	-9%	14%	100%
Montants équilibrage (000 \$)							
Revenus (Tarification)	53 353	718	4 250	643	1 223	7 063	67 250
Coûts alloués selon espace (Coût de service)	40 910	487	2 500	3 423	2 119	4 480	53 920
Coûts alloués selon pointe (Coût de service)	13 580	214	1 196	-3 400	-1 110	1 754	12 233
Coûts alloués selon autres facteurs (Coût de service)	446	14	195	99	44	298	1 097
Coûts totaux	54 936	716	3 892	121	1 053	6 533	67 250
Interfinancement (000 \$)	(1 583)	2	358	522	170	530	
Facteurs équilibrage (%)							
Revenus (Tarification)	79%	1%	6%	1%	2%	11%	100%
Coûts (Coût de service)	82%	1%	6%	0%	2%	10%	100%

Nous vous présentons ici deux tableaux comparatifs entre l'étude de 1999/2000 et 2001/2002 l'un porte sur l'interfinancement et l'autre sur le ratio revenu/coût.

Interfinancement d'équilibrage (000\$)

	T1Petit	T1Grand	T3	T4	T5.1A	T5.1B	TM
Budget 99/00	-337	-1 421	87	119	101	36	1 418
Budget 01/02	-869	-713	2	358	522	170	530

Ratio revenu/coût d'équilibrage

	T1Petit	T1Grand	T3	T4	T5.1A	T5.1B	TM
Budget 99/00	0,983	0,958	1,123	1,046	0,987	0,920	1,368
Budget 01/02	0,956	0,980	1,003	1,092	5,311	1,161	1,081

A la pièce SCGM-14 document 12 ligne 44, nous sommes à même de constater le résultat de l'interfinancement entre les paliers du tarif D1. Cette situation provient de l'application d'un taux fixe unitaire et non selon leur profil de consommation.

4.5. Distribution

Les mêmes tendances d'interfinancement sont observées à l'étude d'allocation du coût de service 2001/2002 par rapport à l'étude 1999/2000. Par contre, les changements apportés aux différents facteurs d'allocation peuvent influencer les résultats de la comparaison.

Interfinancement distribution (000\$)

	T1Petit	T1Grand	T3	T4	T5.1A	T5.1B	TM
Budget 99/00	-38 028	37 872	1 581	-2 320	-6 393	-1 310	8 162
Budget 01/02	-43 255	36 867	1 754	-3 451	-1 134	-986	10 206

Ratio revenu/coût de distribution

	T1Petit	T1Grand	T3	T4	T5.1A	T5.1B	TM
Budget 99/00	0,801	1,334	1,298	0,947	0,730	0,658	1,338
Budget 01/02	0,780	1,303	1,335	0,926	0,929	0,741	1,316